

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

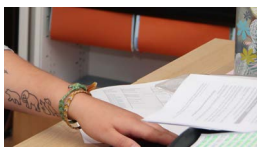
#29 ✧ OCTOBRE 2022



Grand angle

**Seniors : il fait bon
vivre à Divion**

➤ **VIDÉO**
PROTECTION
LE PROJET
S'ACHÈVE



➤ **EMPLOI**
L'APPRENTISSAGE POUR
UNE MEILLEURE INSERTION
DANS LA VIE ACTIVE


Divion

INSTANTS CHOISIS



362 ENFANTS - L'accueil de loisirs a fait le plein cet été. Les enfants ont vécu de nombreuses aventures sur le thème de « Jumanji ». Juillet : 202 enfants / 15 animateurs ; août : 160 enfants / 17 animateurs. D'autres ont profité également des 2 séjours proposés : 24 jeunes / 8 animateurs.



DONNER DE LA JOIE - La cour de l'école élémentaire Nicolas Copernic s'est métamorphosée en une palette de couleurs grâce à deux graffeurs professionnels avec l'aide d'habitants et d'enfants du quartier de la Cité 30 : un terrain cosmique avec des symboles divers (papillons, fleurs, arc en ciel).



STREET ART GREEN - Pour cette 3^e édition du Stylebuster Divion, dix artistes aux styles différents se sont exprimés sur des panneaux de 15 par 10 mètres dans le cadre verdoyant du parc de la Biette « Roland Cressent ».



FRANC SUCCÈS - Après 2 ans d'absence, la Biette en fête était de retour dans le magnifique parc Roland Cressent le dimanche 10 juillet. Animations, musique, bal musette, promenades en poneys, des activités aquatiques, des jeux gonflables... ont contribué à la réussite de cette journée ensoleillée.



QUARTIERS D'ÉTÉ - Le transfestival (3 juillet), la fête de La Clarence (14 août) et le Festi'34 (20 août) ont animé les quartiers cet été dans le cadre du festival des cités. Merci aux 3 associations (Comité des fêtes du Transvaal, le CAJC et Active life 34) et aux bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps pour proposer une journée d'animations dans le cadre des Quartiers d'été, financés par la Région.



Inauguration de l'Espace Jeunes en présence d'Isabelle Wozny, responsable territoriale de la CAF du Pas-de-Calais, de Karine Nivesse, déléguée du Préfet à la politique de la ville.

UNE RENTRÉE ACTIVE...

Alors que la saison estivale est terminée, nous avons tous repris le chemin qu'il soit de l'école ou du travail...

La rentrée scolaire fait toujours autant jaillir des émotions, aussi bien pour les parents que les enfants : préparatifs, retrouvailles avec les camarades, nouveaux enseignants...nombreuses sont les raisons qui nous entraînent dans ce tourbillon.

Soucieuse d'améliorer constamment les conditions d'accueil de nos petits Divionnais, la ville a profité de la pause estivale pour réaliser de nombreux travaux

de maintenance dans nos écoles pour un montant de plus de 170 000 €.

Nos gamins ont droit au meilleur pour s'épanouir pleinement et s'émanciper dans la ville qui les voit grandir.

Durant ces deux mois où la France a vécu au ralenti, nous avons poursuivi la mise en œuvre des projets de notre programme « Divion Cap 2026 » tel que le nouveau parking de l'école primaire du Transvaal.

Ce dernier fait partie de notre plan de macadamisation des aires de stationnement de la ville. Ces travaux s'inscrivent dans le projet global d'embellissement de notre cadre de vie.

Autre dossier, les études quant à la rénovation de notre salle des fêtes de La Clarence avancent, nous espérons un début de travaux pour le second semestre 2023.

« LA VILLE A PROFITÉ DE LA
PAUSE ESTIVALE POUR RÉALISER
DES TRAVAUX DE MAINTENANCE
DANS LES ÉCOLES POUR UN MONTANT DE PLUS DE 170 000 € »

Autre projet important qui va mobiliser l'énergie de nos équipes dans les semaines et mois à venir, c'est la rénovation de notre complexe sportif. Le travail de concertation avec nos associations va bientôt débiter.

Comme vous pouvez le constater, Divion poursuit sa mue telle que nous l'avons écrit. Les projets avancent malgré le retard dû à la crise sanitaire.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion

Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr

Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,

Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,

Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022 / Octobre 2022 / N° 29 - 8^e année - Magazine périodique.

P. 4 | Vie municipale

- Précarité menstruelle
- Comédiation
- Le nouvel espace jeunes
- L'accueil de loisirs du mercredi
- Les journées familiales

P. 6 | Sécurité

- Divion / Calonne-Ricouart : Mutualisation des polices rurales
- Vidéo-protection : le projet s'achève

P. 7 | Emploi

- L'apprentissage et l'administration
- Témoignage d'une apprentie

P. 8 | Grand angle

Seniors :

il fait bon vivre à Divion

- Mobilité
- Habitation
- Accompagnement
- Activités
- L'association des sages



P. 12 | Au fil des travaux

P. 14 | Tribune

P. 15 | Vie pratique

- État-civil
- Numéros utiles
- Gaz : du changement
- Noces d'or
- Jeunesse : le PIJ, c'est quoi ? Pour qui ? Explications...

Citoyenneté

Changeons les règles... luttons contre la précarité menstruelle



En France, on estime qu'1,7 millions de femmes n'ont pas les moyens de se procurer des protections hygiéniques en quantité suffisante, pour des raisons financières. Cette situation porte atteinte à leur dignité et c'est également un facteur de risque pour leur santé en cas de renouvellement insuffisant des protections.

Pour lutter contre la précarité menstruelle, la municipalité a mis en place un dispositif d'accès gratuit à des protections hygiéniques. Une idée et un projet portés par **Sylvie Rigobert**, adjointe au maire et **Émeline Delplanque**, conseillère municipale. La commune a adhéré au contrat « Marguerite & Cie » pour l'installation de 2 distributeurs de protections périodiques gratuites. Les protections choisies sont variées : serviettes, tampons avec ou sans applicateur, et toutes sont bio et garanties sans plastique.

Un distributeur se trouve au sein du C.C.A.S et le second sera installé en octobre dans les toilettes des filles du Collège Henri Wallon.

Coût annuel : 2 615,40 € recharges comprises

Loisirs

NOUVEAU

Les journées... en famille

Ces moments de détente s'adressent exclusivement aux familles divionnaises. L'objectif est de permettre aux parents et aux enfants de passer une journée familiale ensemble à petit prix autour d'activités de loisirs, culturelles ou sportives mises en place par la municipalité. Toutes les familles n'ont pas le permis ou de véhicule adapté pour ce type de déplacement.

Témoignages :

Philippe, papa de trois enfants, « cette sortie m'a permis de profiter d'une journée avec mes enfants à la mer ».

Nadège avec son mari et ses deux enfants aiment participer aux activités mises en place par la commune, « nous n'avons pas le permis. Cette sortie nous permet donc en famille de découvrir, de voyager et de profiter ».



Théâtre

Retour sur les planches pour COMÉDIVION

La troupe de Comédion a repris les répétitions à la salle des fêtes du Centre le jeudi. Les comédiens amateurs poursuivent l'aventure commencée il y a quelques années avec Michèle Stérin, créatrice de l'association. Ces passionnés de l'humour potache travaillent des scénettes avec, à la clé, un spectacle en janvier 2023. La formation invite les passionnés à rejoindre la troupe, « venez vous épanouir, nous avons un lieu pour répéter, une équipe investie et le soutien de la municipalité. Venez partager la complicité du jeu théâtral et le plaisir d'un projet collectif » affiche Daniel Stérin. **Contact : sur place**

L'association organise le dimanche 2 octobre un rendez-vous autour d'un spectacle patoisant, « *Ni fait, ni à faire* » de Léon et Gérard. **Tél. 06.45.99.89.89**



AU REVOIR SŒUR ALINE

Aline Drouvin allait avoir 95 ans le 7 novembre prochain. Elle nous a quittés ce 1^{er} septembre. Aline est entrée dans les ordres à 23 ans. Sœur Aline était une femme d'action. Elle aimait les rencontres, écouter avec attention son prochain. Soutien de patients à la polyclinique de la Clarence, soutien des familles endeuillées, préparation des funérailles et des messes à l'église St Martin... sœur Aline a passé toute sa vie au service des autres. Elle a transmis aussi sa foi durant de nombreuses années aux jeunes du catéchisme.

L'accueil de loisirs fonctionne le **MERCREDI** après-midi

C'était une demande et un besoin des familles divionnaises mais aussi la volonté de l'État : l'accueil de loisirs sans hébergement fonctionne le **mercredi après-midi** depuis début septembre. Cela permet aux enfants d'avoir des activités hors temps scolaire. Un **parcours éducatif** est programmé selon une thématique (musique, sport) avec des interventions d'associations locales ou d'intervenants extérieurs.

Chaque mercredi hors vacances scolaires de 14h à 18h

Salle des fêtes du Centre

Inscription sur My Périshool



Scolaire

Interdiction de fumer

Fini la cigarette en attendant ses enfants aux abords des écoles ! Il est dorénavant interdit de fumer sur le domaine public devant les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Des panneaux « *interdiction de fumer* » installés sur les grilles des établissements scolaires signalent cette obligation.

« Une démarche déjà entreprise via des panneaux aux abords de certaines écoles afin de sensibiliser les familles et pour éviter les nuages de fumée à la sortie des classes qui engendrent un tabagisme passif. Comme certains adultes outrepassaient cette recommandation, il a été décidé d'officialiser cette interdiction par un arrêté pour l'ensemble des écoles. Une formalité qui permet de verbaliser les fautes », confie Karine Bloch, adjointe au maire.

L'arrêté précise « que des mégots de cigarettes ont été ramassés par des enfants devant les écoles et portés à la bouche ».



Interdiction aux horaires d'ouverture et de fermeture des écoles primaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La cigarette est également prohibée sur les sites à proximité des écoles : parking, pelouse voisine, parvis. **À noter que l'enceinte du stade Jules-Mallez est aussi concernée par cette mesure.**

L'amende pour cette infraction est de 11 € (majorée à 33 €). Ça fait cher la cigarette !

Jeunesse

L'ESPACE JEUNES et le PIJ... visent l'émancipation

Ouvert depuis le **11 juillet**, l'**espace jeunes** s'adresse au jeune public (11 – 17 ans) avec un fonctionnement continu. Il permet à nos adolescents des moments de vie et de partage : **80 ados** étaient inscrits cet été avec une fréquentation quotidienne de **40 jeunes**.

Cet accueil collectif de mineurs fonctionnera :

- durant les vacances scolaires (sauf Décembre)
- hors vacances scolaires, toute l'année

Pour accéder à la structure l'adolescent souscrit à la carte *Divion Jeunesse* (5 €/an pour un Divionnais). L'accueil y est libre, mais certaines activités sont payantes avec inscription via Myperishool. Un programme sera distribué au collège et publié sur **Divion Jeunesse** avant chaque période.

Deux nouveaux animateurs permanents ont rejoint l'équipe d'animation : **Julien Roussel**, animateur sportif et **Christopher Legay**.



Expérimentés, ils bénéficient de compétences spécifiques et complémentaires.

Espace jeunes
Rue Henri Barbusse - Cité 34
Facebook Divion Jeunesse

Le PIJ

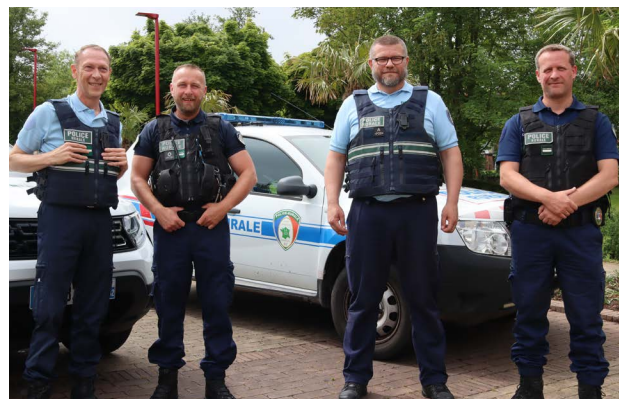
Il s'agit d'un Point d'Informations Jeunesse destiné aux 16 - 30 ans.

Il fonctionne :

- durant les vacances scolaires : tous les matins de 10h à 12h
- hors vacances scolaires: les lundi et jeudi de 14h à 19h ; les mardi mercredi et vendredi de 10h à 12h (plus d'infos sur le PIJ en page 15)

MUTUALISATION DES POLICES RURALES

Les villes de Divion et de Calonne-Ricouart ont signé une convention de mutualisation de leurs effectifs de sécurité. Les quatre agents sont assermentés par le tribunal de Béthune pour intervenir sur les territoires des deux communes. Cette coopération permet des échanges, des renforcements de façon ponctuelle en cas d'absence, de congés, de formation, pour des contrôles de circulation, de dépôts sauvages, de sécurisation lors de manifestations...



Police rurale de Divion : le maître-mot est la prévention mais dans certaines situations la verbalisation est nécessaire

Vitesse / **91** verbalisations

Stationnements irréguliers / **47** PV

Dépôts sauvages / **15** dont **8** identifiés et verbalisés

VIDÉO PROTECTION : LE PROJET EST EN COURS DE FINALISATION

C'est inscrit dans le programme de l'équipe municipale de Jacky Lemoine : l'installation d'un dispositif de vidéo-protection sur notre territoire. Ce projet, autorisé par la préfecture, s'achèvera avant la fin de l'année.

Notre commune dispose d'un système de 95 caméras permettant d'enregistrer les entrées de ville, d'assurer la protection des équipements publics, des écoles, du cimetière. Un schéma géré par notre police rurale chargée de la sécurité publique.



Avec pour finalité de :

- dissuader les infractions par la présence de caméras,
- réduire le nombre de faits commis (les dégradations et incivilités sur les bâtiments publics ont nettement diminué et certaines affaires de dégradation ont pu être résolues grâce à la vidéo protection),
- renforcer le sentiment de sécurité et permettre une intervention plus efficace des services si nécessaire,
- faciliter l'identification des auteurs d'infractions

Information au public

Des panonceaux avec le pictogramme d'une caméra et les coordonnées d'un contact sont apposés aux entrées de ville et aux abords des lieux filmés. Toute personne intéressée peut s'adresser à ce contact pour obtenir des informations sur le système.

Délai de conservation des vidéos

Conformément à la législation en vigueur, et sauf dérogation prévue par la loi dans le cas d'une enquête, les images sont conservées pendant une durée maximum d'un mois.

Accès aux images

Seuls la police rurale et le maire ont accès aux enregistrements. A cet effet, un registre est tenu pour le visionnage en cas de signalement.

L'officier de Police Judiciaire territorialement compétent est habilité à se saisir du support comportant des enregistrements d'images vidéo. Cela après en avoir fait la réquisition par écrit auprès du maire. Un registre est également tenu pour la délivrance des copies. Les services de la Police nationale ou de la Gendarmerie sont à même d'exploiter les images dans le cadre d'une procédure suite à un dépôt de plainte. La victime d'une infraction ne peut avoir directement accès aux images.

Ville de **Divion**
PLACÉE SOUS
VIDÉO PROTECTION



Coût :
265 000 € TTC
subventionnés
à hauteur de
62 310 €

Ville placée sous vidéo protection pour la sécurité des personnes et des biens.
Les images sont conservées pendant un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident par la police.
Pour exercer vos droits informatiques et Libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en vous signalant au <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/divion> ou en adressant un courrier à l'attention du maire à l'adresse postale suivante : 1 rue Pasteur 62 460 Divion.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits rendez-vous sur le site de la commune - Rubrique « politique de protection des données ». Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL sur <http://www.cnil.fr/plaintes>
Des informations supplémentaires relatives au RGPD sont disponibles à l'adresse : <https://www.divion.fr/rgpd>

Code de la Sécurité intérieure (art. L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1)
Décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 modifié par la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La commune a recours à plusieurs apprentis dans les domaines suivants :

- Au sein du service ATSEM :
2 apprentis en CAP petite enfance ont terminé leur contrat ; **1** apprenti toujours en CAP est en 2^e année ; **1** apprenti en CAP vient de débiter son cursus.

- Au sein du service informatique :
1 apprenti débute aussi un contrat de 2 ans.

Les établissements publics ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

L'APPRENTISSAGE pour une meilleure insertion dans la vie active

Les administrations comme les communes, peuvent recourir désormais à l'apprentissage au sein de leurs services. Dans le cadre du contrat signé, le jeune effectue un travail concret, rémunéré. Il est encadré par un maître d'apprentissage, une opportunité pour une meilleure insertion dans la vie active.

Notre collectivité emploie actuellement quatre apprentis. Elle contribue ainsi à ce que ces jeunes acquièrent des compétences nécessaires à l'obtention du titre ou du diplôme préparé en liaison avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Témoignage d'Antoine Bayart, directeur du service ressources humaines.

« Nous privilégions des jeunes motivés pour lesquels nous pouvons proposer un parcours professionnel et des missions en lien avec les compétences qu'ils vont devoir développer durant leur apprentissage. Nous tenons compte des besoins à court et moyen terme de la collectivité mais également de notre capacité à proposer un tutorat de qualité ; le tuteur doit avoir l'équivalence du diplôme envisagé. L'apprenti est là

pour découvrir les bases d'un métier puis monter en puissance et en autonomie. Aux ressources humaines, nous accompagnons Mathilde en ce moment, avec nous depuis 2 ans, qui est arrivée juste avant le départ d'un agent en congé maternité. Elle a permis de compléter l'effectif. Mathilde poursuit une 3^e année pour obtenir un titre professionnel en management du développement des ressources humaines ».

J'ai de tout de suite été considérée comme une ASSISTANTE des RH et non comme une apprentie



Mathilde Vaillant est en contrat d'apprentissage au sein du service des ressources humaines (RH) de notre ville. Entretien avec cette demoiselle de 22 ans souriante, motivée et assoiffée d'apprendre.

Parlez-nous de votre formation ?

« Je l'ai débutée en septembre 2020. J'ai commencé par une licence gestion des ressources humaines

sur 1 an pour pallier au congé maternité d'un agent. En ce moment je vise un titre professionnel manager du développement des ressources humaines sur 2 ans, l'équivalent d'un master et d'un bac +5. »

Comment s'est déroulée votre intégration ?

« Mon intégration s'est très bien passée auprès des collègues. J'ai le sentiment d'avoir été vite considérée comme une assistante RH et non pas comme l'apprentie. Le maire, les élus et les collègues sont tous à l'écoute et prêts à m'épauler si besoin. »

Vous épanouissez-vous ?

« Parfaitement ! J'avais quelques notions dans ce domaine suite à une formation à la CABBALR dans la cadre de la préparation d'un DUT gestion des entreprises et des administrations. Au sein des RH, je faisais du recrutement et un peu de fac-

turation mais pas autant de missions qu'ici. J'ai vraiment découvert le monde des RH sous tous ses aspects : carrière, paie, absentéisme, instances... ainsi que d'autres services municipaux. Je suis 3 semaines d'affilées en mairie et une semaine à l'école à Arras, au Campus d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. Depuis le 11 avril, j'ai le diplôme d'assistante de prévention suite à une démarche personnelle. »

Votre avenir ? Mon contrat se termine en septembre 2023. Je souhaite vraiment rester dans la Fonction publique. J'y ai trouvé les valeurs que je recherchais. Je vais passer les concours d'adjoint administratif et de rédacteur. J'aimerais évoluer dans une collectivité de la taille de Divion parce que l'on a vraiment un contact avec les agents ; ce que j'apprécie. Et par la suite, intégrer une communauté d'agglomération ou une métropole. Dans ressources humaines il y a le mot humain. J'aime le relationnel, le dialogue avec les autres ».



Les aînés ne sont pas oubliés !

Les seniors représentent environ 1/4 de la population divionnaise. Afin d'améliorer leur qualité de vie et faciliter leur quotidien, la ville met en œuvre de nombreuses actions spécifiques.

La population des aînés se compose de plusieurs types de catégories et de situations. Il y a ceux qui ne se sentent pas encore *seniors* dans la tête et il y a ceux en perte d'autonomie. Certaines personnes ont parfois 30 ans d'écart ! Divion prend en compte cette diversité. La municipalité, par le biais de son C.C.A.S, porte une attention prioritaire aux plus fragiles et aux personnes en difficulté. Dans cet objectif, elle veille aussi à offrir des services et des animations pour tous.

SENIORS : il fait BON VIVRE à Divion

1 656

seniors de plus de 60 ans
sont dénombrés à Divion
source INSEE

REPÈRES



René Flinois
Conseiller municipal
délégué à la vie des aînés

« Oui, il fait bon vivre à Divion en étant senior grâce à des services dédiés tels que le C.C.A.S et son personnel. Une écoute qui aide aussi à rompre l'isolement des plus fragiles.

En début d'année les aînés divionnais partis en EHPAD ne sont pas oubliés, un colis spécifique leur est attribué.

Les banquets des aînés 2020 et 2021 n'ayant pu être organisés pour cause de Covid, une galette assortie d'une bouteille de cidre ont été distribuées en janvier de cette année. Continuons à améliorer le bien vieillir à Divion. »

Mobilité - Faciliter les déplacements

- Hep taxi ! La ville affrète une navette **gratuite** pour les Divionnais dès 62 ans sans véhicule ou en situation de handicap. Sur réservation – 48 heures à l'avance - les trajets permettent de se déplacer dans la commune pour faire ses courses, se rendre chez le médecin ou chez des amis. Les consultations à l'extérieur ou chez un spécialiste sont possibles selon un kilométrage défini. Les adultes en incapacité temporaire (ex : bras ou jambe cassé) peuvent bénéficier du **Taxy-seniors**. Ce dernier est aussi à votre disposition le mercredi pour vous emmener au marché, place des Martyrs.

Contact : constitution du dossier - C.C.A.S - 03.21.61.91.75

ccas@ville-divion.fr. Pour la réservation du taxi - 03.21.64.55.70



Léon Wencel, 93 ans,

« Comme je ne conduis plus, je suis client depuis 2 ans. Je vais voir chaque jeudi mon épouse qui se trouve dans une unité de soins à Beuwry, aux Jardins de l'Estracelle. C'est pratique ! Le chauffeur m'y amène et je reste sur place environ 1h30. Puis, il me ramène chez moi. Michaël, Alyssia et Bruno sont tous très gentils et compréhensifs. »

Taxy-seniors - Transports

1099 en 2021

698 en 2022 (janvier à juin)

- Transports en commun. Le réseau Tadao s'étend sur un territoire composé de 150 communes. Il permet de se déplacer sur le Bruaysis, le Béthunois, le Lensois... Il existe une formule qui s'adresse aux plus de 65 ans.

L'abonnement c'est : 5€ par mois ou 50€ par an ; un abonnement valable du 1^{er} au dernier jour du mois ; un accès illimité au réseau Tadao et aux lignes TER présentes sur le territoire desservi par Tadao ; une formule délivrée sans conditions de ressources ! **Contact : www.tadao.fr**

- A bicyclette. Le déplacement à vélo électrique est un autre moyen de locomotion. Une aide municipale allant jusqu'à 200 € pour l'achat d'un cycle neuf est cumulable avec celle de la Communauté d'agglomération. La ville a fait installer 3 abris vélos avec recharge électrique. L'aide est de 30 € pour ceux qui désirent acheter un vélo classique neuf.

Renseignements et dossier à retirer en mairie. 03.21.64.55.70
contact@ville-divion.fr

Habitation - Rester chez soi

- **Une aide physique.** Des services permettent de rester au domicile et soulagent les proches ou les aidants : aide à domicile ; repas à domicile ; soins infirmiers. Le C.C.A.S travaille en partenariat avec les organismes acteurs dans ce domaine.

- Divion, de par son adhésion au **SIVOM de la communauté du Bruaysis** propose des services à destination de nos aînés. **Contact : 03.68.89.04.39 - www.bruaysis.fr**

- Le **SPASAD**, service polyvalent d'aide et de soins à domicile (ex-Filieris et ex-CAR-MI) est un groupe de santé privé issu du régime minier qui s'adresse aux anciens mineurs et à leurs veuves. Il s'est ouvert en 2005 à l'ensemble de la population.

Contact : SPASAD – rue Malard – 62 700 Bruay-La-Buissière – 03.21.61.61.19

- **L'ADMR de La Clarence** est une association de services à la personne autour de l'autonomie et le confort à domicile (ménage, repassage, aide aux personnes âgées et en situation d'handicap).

Contact : 3 rue Florent Evrard – 62 260 Auchel – 03.21.02.05.08

courriel : la-clarence@fed62.admr.org

- **Une aide adaptée à votre situation.** Lorsque l'autonomie est fragilisée, une aide régulière ou temporaire est possible. Selon la situation (âge, revenus, situation familiale), il peut s'agir d'accompagnement humain dans votre quotidien, d'aides techniques ou financières : retour à domicile après hospitalisation, aménagement de votre logement, mise en place de la téléassistance.

Contactez le C.C.A.S qui vous orientera et vous aidera dans vos démarches.

- **Allô, vous allez bien ?** La téléassistance contribue également au maintien à domicile. En cas de chute, de malaise ou d'accident, une personne peut être jointe de jour comme de nuit, afin de prévenir et de faire intervenir un proche ou les secours. Une aide financière est possible. La commune propose également une participation.

Pour constituer un dossier, contactez le C.C.A.S - 03.21.61.91.75

Des logements à destination des aînés

Les enfants sont partis vivre leur vie. La maison est devenue trop grande mais vous voulez continuer de vivre à Divion près de votre famille, de vos amis. Plusieurs alternatives s'offrent à vous.

- **En maisons locatives.** Des habitations sont « réservées » aux seniors comme celles de la rue Casanova, rue du Maréchal Leclerc (gérés par Pas-de-Calais Habitat) ou rue Marty Châtelain avec ses maisons PMR (Personne à Mobilité Réduite) de Maisons et Cités.

Demande de logement : Patricia Deneuféglise, adjointe au maire chargée du logement. Permanence le mardi de 10h à 12h sur RDV - 03.21.64.55.70

- En appartements locatifs.

Certains seniors encore autonomes ou semi-autonomes font le bon choix d'intégrer l'un des 40 logements de la **résidence Henri-Hermant** qui accueille les Divionnais seuls ou en couple. On y rentre avec ses meubles. Liberté, confort, accessibilité PMR, sécurité, modernité et écoute sont les maîtres-mots. Les demandes sont prises toute l'année. Une visite est possible sur RDV.

**Contact : Résidence Henri-Hermant
9 rue Pierre Bachelet – 03.21.62.45.45**



Stanislawa Specjak, 88 ans, habite depuis 30 ans à la Cité 30, « *je suis très contente de ce service. Je suis aidée chaque jour même le week-end. Les trois filles du SPASAD m'assistent dans les gestes quotidiens : la toilette, m'habillent, préparent le petit-déjeuner et mes repas. Et nous discutons beaucoup. Je suis bien chez moi !* »



Sa fille, **Bernadette** apprécie ces prestations, « *de qualité. C'est rassurant pour moi qui réside à Paris. Ma mère bénéficie d'une présence quotidienne et peut rester chez elle. Même si elle ne sort pas, elle a un contact avec l'extérieur. L'auxiliaire de vie entretient le lien avec les enfants* ».

L'Aide à domicile... ce sont
160 Divionnais
bénéficiaires
en 2022

Carmen Brongnard réside dans une maison PMR (personne à mobilité réduite) du Transvaal depuis plus de 10 ans, « *je suis arrivée au Transvaal il y a 64 ans. Un plain-pied c'est mieux à mon âge, la maison est moderne avec une douche à l'italienne sans marche. Je suis bien ici et à Divion ! Je ne m'ennuie pas. Je suis membre de l'association des sages et je vais au banquet. Je fais de la gymnastique douce et je voyage grâce aux séjours organisés par la commune. Sinon j'aime m'occuper de mes fleurs, je participe au concours des maisons fleuries* ».



Lucie Triplet, 96 ans, « *je suis Divionnaise depuis 80 ans. J'étais seule et ma maison trop grande pour moi donc, étant autonome, j'ai rejoint de mon initiative la résidence Henri Hermant. J'habite depuis 2 ans dans un joli appartement avec mes meubles. Je peux sortir*



comme je veux, le parc et le centre ville sont proches. Je mange bien, la cuisine est excellente et le personnel disponible et à l'écoute. Je suis heureuse ici, dans ma ville ».

Accompagnement

La ville et son **Centre Communal d'Action Sociale** accompagnent nos aînés dans la vie quotidienne. Ils, ou leurs proches sont accueillis physiquement par **3 agents**. Sans compter sur l'accueil téléphonique qui permet de répondre rapidement à leurs questions. C'est le premier acteur pour évaluer les besoins et monter les dossiers.

LES DEMANDES SONT DIVERSES :

- Informer autour des droits sociaux
- Instruire les dossiers comme les demandes d'aide sociale pour le maintien à domicile ou l'hébergement auprès des organismes concernés appropriés
- Répondre aux demandes d'allocation solidarité personnes âgées (APA)
- Aide administrative

En période de canicule ou de grand froid, les agents contactent les seniors inscrits dans un registre afin de prendre de leurs nouvelles et de les assister en cas de besoins ou de problèmes.

C.C.A.S : 8 rue Louis Pasteur (face à la mairie).
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 03.21.61.91.75 - ccas@ville-divion.fr

- « **ALLÔ ENCOMBRANTS** ». Ce service de collecte gratuit est destiné aux personnes de 60 ans et plus et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité. Quatre collectes sont programmées dans l'année.

Réservation : Mairie - 03.21.64.55.70



Sylvie Rigobert
Adjointe au maire
déléguée
aux affaires sociales

« Les actions du C.C.A.S ne s'arrêtent pas là. Nous organisons différentes actions comme le banquet des aînés animé par un orchestre ; en fin d'année, les Divionnais de plus de 80 ans reçoivent un colis de Noël distribué au porte-à-porte par les élus ; des séjours sont organisés en partenariat avec l'ANCV à des tarifs accessibles ainsi que des séances de gymnastique douce. Le C.C.A.S joue un rôle de lien social et d'entraide ».

Activités - Pour rompre l'isolement

- **ETRE ACTIF**. La retraite permet d'avoir plus de temps pour soi. Bien vieillir, c'est évoluer dans un environnement social et culturel riche en activités et en relations humaines. Chanter, peindre, apprendre le polonais, entretenir sa mémoire, jouer à des jeux de société, jouer d'un instrument de musique ou se mettre à la pratique d'un sport adapté à son âge... Un riche panel d'opportunités s'offre à vous.

LES ASSOCIATIONS :

Ecole municipale de musique : apprendre le solfège et jouer d'un instrument

Harmonie municipale : intégrer la société avec son instrument

Les artistes d'chez nous : se mettre à la peinture

ComéDivion : rejoindre une troupe de théâtre amateur

Scrabble divionnais : jongler avec les lettres et les mots

La clef des chants : chanter au sein d'une chorale

Club du 2^e et 3^e âge de la Cité 34 : se retrouver autour d'activités

Association des sages : se retrouver autour d'activités

ADLP : apprendre le polonais

Country jump : pratiquer la danse en ligne

Billard club : billard français et 8 pool

Sportez-vs b'1 : s'entretenir par la gymnastique

Tennis de table : de loisirs ou en compétition

Tir à la carabine : viser la cible

La plume verte clarençoise : le tir au javelot

La truite divionnaise : pêcher sur Divion

La main dans la main : jouer à la pétanque

Arc-en-ciel : tirer à l'arc

contact@ville-divion.fr / 03.21.64.55.70



- **PLOUF !** A proximité, la **piscine Tournesol** (gérée la CABBALR) propose des activités spécifiques telles que les cours d'aquagym, d'aquabike. A noter qu'une séance hebdomadaire d'aquadouce est réservée en parallèle de l'aquagym le jeudi pour les 50 ans et plus. Le bonnet de bain est obligatoire.

Rue Louis Pasteur - 03.21.62.58.57 – bethunebruay.fr

Retrouver le planning et horaires sur le site de la CABBALR.

www.bethunebruay.fr/piscines-communautaires

Activités - suite

- **BIEN-ÊTRE.** La gymnastique douce est encadrée par un professeur diplômé qui vous aidera à garder la forme. Des exercices simples, adaptés et ludiques, valorisant le goût du mouvement dans un climat relationnel sécurisant et stimulant. Gratuit

Reprise en octobre

Contact : Résidence Henri Hermant
03.21.62.45.45



- **BÉNÉVOLAT.** L'heure de la retraite a sonné ! Que vais-je faire, vais-je m'ennuyer ? Les aînés veulent jouer un rôle actif au sein de leur quartier, de leur ville. Car prendre de l'âge n'est pas synonyme de repli sur soi, bien au contraire ! Le bénévolat ou pratiquer des activités sont une réponse et une source d'épanouissement. Différentes possibilités se présentent à vous :

S'investir. Ayant plus de temps libre, certains décident d'aider ou de s'investir pour les autres comme bénévole dans une association caritative, de donner de leur temps dans le bureau d'un club, d'intégrer un conseil de quartier... Pourquoi ne pas tenter l'expérience ?

Secours populaire français – Les restos du cœur – Amicale des donneurs de sang – Les conseils de quartier.

Gérard Carels, 76 ans, habite au Transvaal. Il fait partie du nouveau conseil de quartier, *« je préfère être actif et m'investir pour mon quartier. J'ai du temps à consacrer pour les autres. Les jeunes générations travaillent. Avec les autres conseillers, nous sommes à l'écoute des habitants. Lors du mandat précédent, le conseil a permis plusieurs réalisations pour le bien être des gens. Ici, le premier projet a été la création*



d'un 2^e terrain de boules sur la place Krüger. Et il y a encore à faire. S'investir, c'est ne pas rester vieux !

L'ASSOCIATION DES SAGES PARTAGER DE BONNS MOMENTS ENSEMBLE



Un mardi après-midi à la salle Mandela. Autour des tables, elles sont dix-neuf plus un homme, Philippe, à cet atelier mémoire. L'exercice du jour est une dictée lue par Bernadette. Les participants sont studieux même si certaines dames s'entraident discrètement. Après la correction, vient le moment du « petit bac » avec Claudie. Le but est de trouver, par écrit en un temps limité, une série de mots commençant par la même lettre dans des catégories définies (fleurs, prénom, pays). La clochette sonne, c'est terminé ! Les dames donnent leurs réponses à la suite pour chaque lettre. La séance se termine. Les discussions s'animent. On parle de souvenirs, de la famille et pendant ce temps, Josette sert une petite coupe de bulles.

Josette Roussel, responsable des ateliers, *« ces moments permettent de faire fonctionner sa tête, de se rencontrer entre copines dans la convivialité, de rompre la solitude pour celles qui comme moi sont seules. J'aime m'investir pour les autres ! La ville met à notre disposition la salle Mandela ».*

L'Association des sages compte 80 adhérents qui ne s'ennuient pas. Entre les rendez-vous hebdomadaires autour de jeux de sociétés et mémoire, les randonnées..., des repas, sorties et voyages sont programmés sur l'année. *« Nous revenons de Paris avec une visite du musée des arts forains, balade sur un bateau-mouche. Le club prend à sa charge le transport. En 2023, nous prévoyons d'aller voir l'Armada à Rouen, »* confie **Daniel Stérin**, le président.



Joséphine Tassin, 88 ans est la doyenne, *« j'y viens depuis 10 ans. A l'époque, c'était le conseil des sages. Des moments qui permettent de rompre la solitude. Aujourd'hui j'ai passé une bonne journée ! Je participe aux sorties de la ville et du club. »*



Nadine et Philippe viennent d'intégrer l'association en mai dernier, *« Nous venons chaque mardi à cet atelier. J'adore et je passe un très bon moment. Autour d'un café nous parlons entre nous de nos bobos, de nos joies, de nos sorties. Je fréquente aussi le club de peinture les lundi et jeudi. Peindre, c'est ma passion ! »*

Infos

► GRAVILLONNAGE

Le programme pluriannuel de l'entretien et de l'étanchéité des voiries a été reconduit durant la période estivale afin de perturber le moins possible la circulation. De nouvelles rues ont été gravillonnées : général Leclerc, Pierre Bachelet, des frères de Lima, du Nouveau Fort, Maurice Thorez, Pretoria, Jupiter, Arthur Lamendin, Romain Rolland, Ch' Cafara, Frédéric Joliot-Curie et Eugène Kleinhans.

La CABBALR est intervenue pour remettre à niveau les plaques de recouvrement des eaux usées et pluviales de ces rues tandis que Veolia a vérifié la maintenance des bouches à clé.

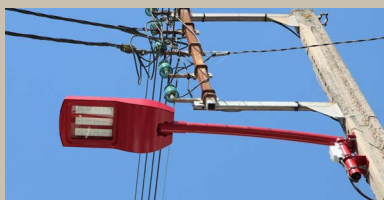
Coût de l'enveloppe annuelle : 335 000 €



► ECLAIRAGE PUBLIC

La dernière phase pour le remplacement des points lumineux en LEDS sur notre territoire a été réalisée de mai à septembre. Au total 119 crosses/lanternes (fixées sur des mâts en béton), 27 mâts de 5 mètres et 28 mâts de 8 mètres ont été installés par le service technique du **SIVOM du Bruaysis**. Les rues et lieux concernés : des frères Caron, Alfred Bucquet, Marcel Sellier, André Lebacq, Achille Bodelot, Jean Jaurès, Florent Evard, Jules Guesde, Chaussée Brunchaut, chemins de Divion et Fetré, avenue Paul Plouviez, à l'arrière de la mairie et sur le parking de La Poste.

Coût : 108 000 € dont subventions 30 000 € (FDE) + 11 000 € (Certificat d'économie d'énergie)



AU FIL DES TRAVAUX

Pont de la rue Émile Basly Un ouvrage moderne et sécurisé

Depuis début juillet, le pont de la rue Emile Basly est de nouveau fonctionnel.

Un pont neuf remplace l'ancien ouvrage qui a été complètement démoli.

Dorénavant, cette nouvelle structure plus moderne et rassurante a été sécurisée par des garde-corps sur toute la longueur. Au centre, la route permet l'accès aux véhicules avec un sens prioritaire pour ceux venant de la rue Arthur Lamendin. Les piétons peuvent emprunter les deux trottoirs de chaque côté dont un permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.



École élémentaire du Transvaal



C'est un beau parking maintenant ! La 2^e phase de réfection du parking de l'école du Transvaal est terminée. Un réseau de traitement des eaux pluviales par parcelle a été installé. Un chemin spécifique a été réalisé pour les piétons enfants-parents. Un enrobé recouvre ce lieu avec le marquage d'une trentaine de places de stationnement dont des places PMR.

**Coût : 144 000 €
dont subvention de 9 000 € (DETR)**

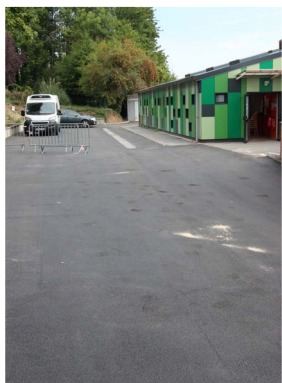


AU FIL DES TRAVAUX



RUE LOUIS PASTEUR - EAU POTABLE

La 2^e partie de la rue Louis Pasteur était en travaux cet été (à partir du bâtiment du C.C.A.S jusqu'à la piscine Tournesol). Une nouvelle conduite d'eau potable, afin d'améliorer la qualité de l'eau, a été posée sur environ 200 mètres permettant de nouveaux branchements au niveau des habitations. **Financés par la CABBALR**



PARKING ESPACE SOLIDARITÉ

Une pose de bordures et de caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales a été réalisée sur le parking de l'espace solidarité derrière la salle des fêtes du Centre. Un revêtement neuf dans le cadre du plan de macadamisation et un marquage au sol des emplacements de stationnement des véhicules ont achevé ce chantier.

Coût : 37 000 €



STADE JULES MALLEZ

Le nouveau bâtiment composé de trois vestiaires dont un plus petit à destination des arbitres, de toilettes et d'un club house a été livré. Les bénévoles de l'UCD ont aménagé ce lieu de convivialité durant les vacances. Sur le mur côté parking, une fresque a été dessinée autour des valeurs du football ; on y voit des footballeuses et des footballeurs. Les filles ne sont pas oubliées ! **Coût : 310 000 € dont subventions 52 000 € (CABBALR) + 32 000 € (Fédération Française de Football)**

SALLE NELSON MANDELA

La pose d'un nouvel écran sous toiture, d'un nouveau lattage, de nouvelles tuiles et le remplacement des chéneaux et des descentes en zinc rajeunissent la salle des fêtes Nelson Mandela. Un ouvrage réalisé dans les années 80 dont l'intérieur avait été rénové il y a quelques années. **Coût : 56 000 €**



ÉCOLE MATERNELLE NICOLAS COPERNIC

Un ravalement a été effectué sur les deux façades au niveau des bâtiments dans la cour de l'école maternelle Nicolas Copernic. La structure de la charpente métallique du préau a été repeinte. **Coût : 11 000 €**



ÉCOLE RENÉ GOSCINNY

Derrière l'école élémentaire Goscinny, un cheminement en marquise stabilisé a été créé entre le parking du bâtiment et celui du parc Roland Cressent. Des barrières ont été installées dans le prolongement de cet accès sur chaque parking afin d'empêcher les voitures de se garer pour des raisons de sécurité. Un passage sécurisé pour les parents et les enfants facilite la jonction entre l'école et les parkings. **Coût : 6 000 €**

Nos jeunes, un pilier de l'action municipale

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

Le noyau éducatif de la politique municipale en faveur de la jeunesse divionnaise s'articule entre deux grandes orientations : le soutien à l'autonomie et à la participation des jeunes.

Pour aller plus loin ensemble, récemment, nous avons eu le grand plaisir d'inaugurer le nouvel « **Espace jeunes** », lieu qui est entièrement dédié aux jeunes, situé rue Henri Barbusse à la Cité 34.

L'Espace jeune, kesaco ?

C'est un espace d'accueil, d'échanges, d'activités artistiques, culturelles et sportives et également un point d'information et d'accompagnement dans tous les domaines qui les concernent (recherche de formation, activités sociales, emploi, ...).

La politique de la ville en direction de la famille n'est pas en reste : dès la rentrée 2022, le déjeuner en restauration scolaire pour les maternelles et

les primaires passe à moins d'1 € pour la majorité des enfants.

Par ailleurs, nous mettons en place un nouveau mode d'accueil dès leur scolarisation et jusqu'au CM2 chaque mercredi après-midi ; cet accueil de loisirs offrira des activités très diversifiées.

Les écoles ont eu leur lot de rénovations cet été : bancs, stores, réfections des jeux extérieurs, façades, parking, achats de mobiliers.

Ces dernières sont bien évidemment l'objet de notre attention de chaque instant. Des travaux d'entretien sont réalisés au fil du temps et les interventions de gros œuvre sont d'ores et déjà planifiées.

Tel que vous le voyez, Ensemble, nous continuons et nous continuerons à améliorer l'accompagnement et le bien-être des jeunes Divionnaises et Divionnais.

Le groupe majoritaire

Bonne rentrée à tous les Divionnais !

LISTE DIVION NATURELLEMENT

Les vacances sont déjà loin, beaucoup sont au travail, d'autres cherchent un emploi même si on dit que ça va mieux. Mais pour qui ? Les multiples problèmes de la vie quotidienne sont toujours là !

Acheter des fournitures scolaires, se déplacer, se chauffer... la hausse des prix asphyxie les Divionnais. La vie est de plus en plus chère, elle est plus facile quand on a de l'argent (qui ne fait certes pas le bonheur, mais...).

Chèques Macron, allocation de rentrée scolaire, aides diverses (énergie...) seront loin de compenser les ravages d'une inflation galopante. Les Divionnais, comme beaucoup de Français, vont encore bien souffrir.

Cet été, notre groupe est allé à la rencontre des jeunes du centre de loisirs : des innovations, tant mieux. Et beaucoup de jeunes, plus qu'auparavant.

Cela montre que de nombreux Divionnais n'ont pas les moyens de partir bien loin en vacances.

On nous demande de nous serrer la ceinture, de rouler moins et bientôt on va nous demander de baisser le chauffage. Les compagnies pétrolières font des profits faramineux (59 milliards de dollars pour trois compagnies européennes dont une française et deux US). Nos salaires et retraites ne suivent pas l'inflation (+7%). Pas de Smic à 1500 euros net proposé par la NUPES à cause du Rassemblement National qui s'est allié au gouvernement. Bravo pour les électeurs du RN qui doivent se sentir trahis.

Nous avons à maintes reprises proposé des idées novatrices. Nous poursuivons pour votre pouvoir d'achat et votre bien-être. Vous pouvez compter sur Divion Naturellement.

**Émeline Delplanque - Romain Lavedrine
Olivier Mannessier - Patricia Potier**

L'enseignement une priorité

LISTE CHANGEONS DIVION

En ce mois de septembre, l'équipe de Changeons Divion souhaite une très bonne rentrée scolaire à tous les enfants.

Notre rôle est de préparer l'avenir de notre commune. C'est précisément pour cette raison que nous nous battons à tous les niveaux afin que nos enfants puissent suivre une scolarité dans les meilleures conditions. Dans ce domaine, la ville de Divion se doit d'être plus impliquée et il nous faut désormais une politique plus volontariste pour réussir cet enjeu.

Nous le répétons régulièrement, l'état général de nos écoles est inacceptable. Nous devons sans attendre augmenter les investissements avec des opérations d'envergure pour reconstruire nos écoles. Il nous faut améliorer la qualité de la restauration scolaire et la diversifier en développant les circuits courts.

Enfin, l'inflation a un impact majeur sur les budgets des divionnais. Les élus

se doivent de répondre présents afin de trouver toutes les solutions possibles pour qu'aucun enfant ne soit touché dans sa scolarité. Il nous faut développer plus d'aides sur les fournitures et les manuels scolaires. Plus d'accompagnement dans les études surveillées, les activités éducatives, sportives et culturelles.

Nous sommes conscients que tout cela nécessite un effort financier. C'est notre travail d'élu de savoir y répondre sans pour autant relever le niveau d'endettement de la commune. Cet effort est indispensable pour le bien de nos enfants. Nous le devons pour le bon développement de la commune pour son avenir et pour l'épanouissement de nos enfants qui feront notre ville de demain.

Benoit Penet

ÉTAT-CIVIL

juin à septembre

La Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) ayant pour objectif de respecter les droits et la protection des personnes, les données concernant les naissances et décès de Divionnais ne sont plus autorisées à paraître dans le magazine municipal sans un accord écrit et signé au préalable par les familles.

► Naissance

Paul Naessens
Zahara Meri Abouchinef
Poesy Bayer
Aubane Coutant
Abel Cocuillet
Gabin Cantraine
Joyce Laquay

► Mariage

Justine Louchart et Rudy Lemaitre
Chloé Dupont et Valentin Patoux
Mélanie Maniez et David Seuron
Virginie Duhamel et Loïc Duriez
Aurore Gigaut et Jonathan Coulon
Stacy Demaretz et Benjamin Piette
Maureen Delemotte et
Jordan Lefebvre
Marina Delbecque et
Thibaut Quatrelevre
Séverine Glachant et
Christian Lenoir
Lydie Dusautoir et Vincent Gajewski
Marie Demaille et Willy Sala
Prescillia Proyart et
Jean-François Beaudet

NUMÉROS UTILES

. Police 17
. Pompiers 18
. Samu 15
. Polyclinique de La Clarence
03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

► HORAIRES MAIRIE

Hôtel de ville - 1 rue Louis Pasteur

Lundi et vendredi : 8h30 à 12h ;

13h30 à 18h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h ;

13h30 à 17h.

► CHANGEMENT DE GAZ

GRDF réalise un inventaire des installations gaz chez les particuliers. En prévision d'un changement de type de gaz, des techniciens identifient les appareils qui auront une modification technique prise en charge par GRDF. C'est pourquoi vous avez reçu un courrier vous expliquant les démarches à suivre.

Pour éviter tout type de démarchage commercial, vous devez vous fier à deux choses, le logo GRDF et le logo de la société JOGGIN :

Un doute ? Vérifier la liste des sociétés intervenantes sur le site suivant : www.grdf.fr/verif-prestataire. Votre mairie et la police municipale sont informées de l'identité des intervenants. Une règle à retenir pour éviter les arnaques : Ne jamais montrer sa facture de gaz ou donner son n° de PCE à 14 chiffres.

► NOCES D'OR



ALAIN LECUYER
ET MICHELINE LEMAÎTRE
Mariés le 27 août 1972



SIGISMOND TASIEMSKI
ET MARTINE RATAJCZAK
Mariés le 3 septembre 1972

► JEUNESSE - LE PIJ, C'EST QUOI ?

Le Point d'Information Jeunesse

> **des infos, des conseils, des bons plans pour les 16 - 30 ans** : orientation, jobs, permis, insertion professionnelle, le BAFA, mais aussi vacances, voyage, engagement, logement, etc...

> un carrefour de rencontres

Le PIJ est relais de la Mission Locale, de Pôle Emploi, de la CAF.

Nous partageons les informations de nombreux centres de formation (AFP2I, La Ligue de l'Enseignement, EPIDE, CEMEA, etc...)

Nous travaillons avec le collège H. Wallon et de nombreux professionnels de la jeunesse

> un animateur Jeunesse disponible

Tu as une question, une envie, un projet ?

Nicolas est présent pour te répondre et t'orienter. Si tu as besoin d'un coup de pouce, il te proposera un accompagnement individuel.

> des temps de permanence et des rendez-vous toute la semaine

Passé quand tu veux pendant les horaires de permanence PIJ (voir plus bas)

Si tu as besoin d'un rendez-vous, contacte Nicolas.

> un contact facile sur les réseaux sociaux

Retrouve Nicolas Divion[Jeunesse] sur Snap, sur Insta et sur Facebook ou au 03.21.64.55.73 / efi@ville-divion.fr



Nicolas Divion[Jeunesse]



Horaires :

- hors vacances scolaires : les lundi et jeudi de 14h à 19h ; les mardi mercredi et vendredi de 10h à 12h

- durant les vacances scolaires : tous les matins de 10h à 12h

Les FOULÉES Divionnaises

dimanche **9**
octobre



*Chaussez vos baskets
pour octobre rose !*

solidaires



DIVION officiel

